

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous



**LA VILLE SAUVÉE DES
EMPRUNTS TOXIQUES !**

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le mogozine municipal qui parle de Vous

ÉDITO DU MAIRE

ACTUALITÉ

Dossier : la ville sort des emprunts toxiques
Cérémonies du 8 mai 1945
Carnaval 2016
Terroir en fête & 90 ans de l'hôtel de ville
Fête de la musique
Ducasse & Salon pour Elles
Beaumont en fête
Le mois de mai en images
Noce d'or & Etat-civil

p. 4-6 Entente sportive Hénin-Beaumont Basket
p. 7 Hénin endurance team
p. 8-9 Deux boxeurs champions de France & Elodie Dusart
p. 10 Critérium cycliste & week-end « Sport en famille »
p. 11 Hénin tir & rubrique santé
p. 12
p. 13
p. 14-15
p. 16

SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ ET ASSOCIATIONS

Livraison d'un véhicule 9 places pour le CCAS, Salon bien-être & HB vacances

CULTURE ET PATRIMOINE

Concert Vent de folie, actus de l'Escapade & Coup de coeur
Toudis pour rire & exposition Ecole d'arts plastiques

p. 17
p. 18
JEUNESSE ET SCOLARITÉ
Fêtes des écoles, parcours du coeur & portail famille p. 26

JEUNESSE ET SCOLARITÉ

Installation du Conseil municipal des enfants & accueils de loisirs p. 27

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Habitat insalubre & immeubles à l'abandon
Les travaux dans votre quartier, installation FTU & circulation rue Blum

VOS COMMERÇANTS

BSA shop
Jumpy pressing
Distri pièces auto
MOTS CROISÉS
TRIBUNES POLITIQUES
AGENDA

p. 30
p. 31
p. 32
p. 33
p. 34
p. 35



MPO

Motoculture



Deux nouvelles entreprises de proximité ouvrent leurs portes à Hénin-Beaumont

MPO MOTOCULTURE

vente - pièces détachées
448, avenue des Déportés
(à proximité du centre hospitalier Charlon)
07 86 43 81 71
contact@mpo-france.fr

MPO / ERV (père et fils)

SAV - réparations toutes marques
7 boulevard Ferdinand de Lesseps (à proximité du club hippique)
06 85 04 95 23



www.mpo-motoculture.fr

Départs en vacances : les démarches Passports et Carte nationale d'identité, c'est maintenant !

Vous souhaitez partir en vacances à l'étranger cet été ? Vérifiez dès aujourd'hui le titre exigé pour votre destination sur le site www.diplomatie.gouv.fr, rubrique « conseils aux voyageurs ».

Les agents du service CNI-passeports sont à votre disposition à l'hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (en période de vacances scolaires : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30). Vous pouvez les contacter au 03 21 74 99 96 ou au 03 21 74 87 00.

La liste des pièces justificatives à fournir est disponible sur le site internet service-public.fr, mais également en mairie.

A savoir : les CNI et passeports ne sont pas fabriqués sur place et ne peuvent donc pas être délivrés immédiatement. Les délais de fabrication varient selon la période de la demande (à l'approche des vacances d'été, les délais sont susceptibles d'augmenter de manière significative).



Inauguration de Beaumont en fête

EN SAUVANT NOTRE VILLE DE LA FAILLITE, NOUS AVONS PRÉSERVÉ VOTRE AVENIR

Nous venons de sauver Hénin-Beaumont de la faillite financière : ces mots peuvent paraître forts, mais ils résument pourtant une situation bien réelle...

Lorsque je suis arrivé à la tête de la Mairie en mars 2014, deux bombes à retardement, héritées des municipalités précédentes, étaient sur mon bureau.

La première portait sur un contentieux avec un risque de 10 millions d'euros pour les contribuables héninois. La seconde, bien plus inquiétante, concernait des emprunts toxiques dont la gestion pouvait aboutir à la quasi faillite de notre ville et à l'augmentation fulgurante des impôts locaux !

Je n'ai pas voulu dramatiser publiquement la situation, afin de pouvoir travailler efficacement et sereinement sur des solutions, que nous avons trouvées ; à tel point que nous pouvons aujourd'hui vous dire que la ville a été sauvée du naufrage auquel l'avaient presque condamnée l'incompétence et l'immobilisme des deux précédentes équipes municipales.

Je viens en effet de signer la sortie des emprunts toxiques ; notre commune ne risque donc plus la banqueroute.

Cet important travail a été réalisé par mon adjoint aux Finances Jean-Richard Sulzer, professeur de gestion et universitaire reconnu : je vous invite à lire son explication dans les pages de ce magazine.

J'ai par ailleurs conscience du fait que la fiscalité reste encore trop importante dans notre ville et que les retards d'investissement accumulés depuis des dizaines d'années ne sont pas admissibles, mais nous venons en quelques mois d'assainir durablement les finances de la commune.

Mes prédécesseurs avaient joué votre argent à la roulette russe. De notre côté, nous avons pris soin de replacer celui-ci au centre d'un cercle vertueux.

Chers Héninois, chers Beaumontois, le plus difficile est à présent derrière nous. Cela me permet de consolider mon engagement solennel de faire de notre ville un modèle de gestion saine, efficace et rigoureuse ; une gestion de bon sens pour cette grande famille qu'est Hénin-Beaumont.

**Votre maire,
Steve Briois**

EMPRUNTS TOXIQUES : LA VILLE D'UNE SPIRALE INFERNALE

En mars dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une série de délibérations destinées à permettre à la Ville de sortir des « emprunts toxiques ».

Tout a commencé en 2007 et 2008, lorsque la municipalité de l'époque a conclu trois contrats de prêt avec Dexia Crédit Local, faisant supporter à la Ville, pour des durées allant jusqu'à 25 ans, des taux d'intérêts qui se sont révélés extrêmement élevés ; l'un de ces emprunts était ainsi indexé sur les fluctuations du cours de change entre l'euro et le franc suisse : il nous a coûté en 2015 un taux annuel de 23 % !

La Ville se retrouvait donc fortement handicapée par les charges d'intérêt, avec des annuités supérieures à 4 millions d'euros jusqu'en 2022, qui venaient littéralement plomber le budget et les marges de manœuvre. De plus, toute hausse ultérieure – souvent imprévisible – du taux de change franc suisse/euro pouvait totalement dévaster nos budgets futurs.

C'est dans ce contexte qu'en juin 2013, la Ville a assigné la banque Dexia devant le Tribunal de Grande Instance

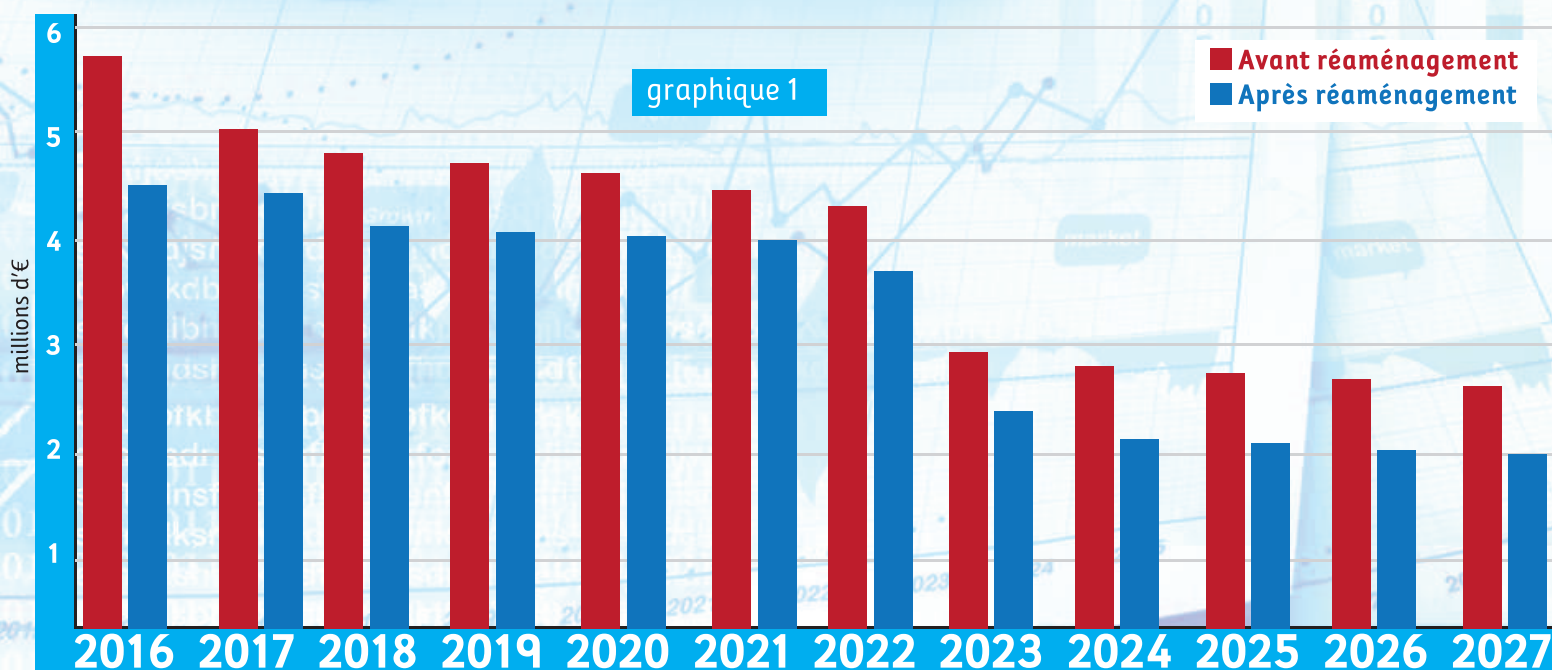
de Nanterre afin de faire prononcer l'annulation des indexations sur des devises étrangères et de faire condamner Dexia au remboursement des intérêts payés par la Ville, provoquant ainsi un contentieux et donc des frais d'avocats.

En 2014 a été mis en place le dispositif du Fonds de Soutien offrant une aide aux collectivités territoriales désireuses de sécuriser leurs emprunts toxiques, sous condition de signer un protocole transactionnel avec la banque pour éteindre les contentieux en cours et d'effectuer un remboursement anticipé des emprunts. Le maire Steeve Briois a alors demandé à Jean-Richard Sulzer, adjoint délégué aux Finances, d'étudier l'opportunité de recourir à ce fonds de soutien. Sur les 34 millions de dette, il restait en effet 9 millions au moins d'emprunts très toxiques, auxquels s'ajoutaient initialement 14 millions d'euros d'indemnités de remboursement anticipé pour sortir de ces emprunts.

Après le dépôt d'un dossier de demande d'aide au Fonds de soutien, et plusieurs mois de discussion et de

COÛT ANNUEL DE LA DETTE

y compris aide du fonds de soutien et 2 millions d'€ de nouveaux financements pour 2016-2017



LE SORT ENFIN

Après une longue négociation, la Société de Financement Locale (ex Dexia) a finalement accepté de refinancer le capital restant dû (8 millions d'euros étant pris en charge par le Fonds de soutien) en basculant sur des taux d'intérêt fixes, mais aussi en accordant un taux fixe très intéressant (2,9 %) sur deux emprunts d'investissement de 2 millions d'euros chacun : l'un en 2016 et l'autre en 2017.

Le ratio de dette par habitant (net de l'aide du Fonds de soutien) reste ainsi constant et le risque que constituaient les taux d'intérêt variables et l'issue incertaine d'une procédure contentieuse a disparu.

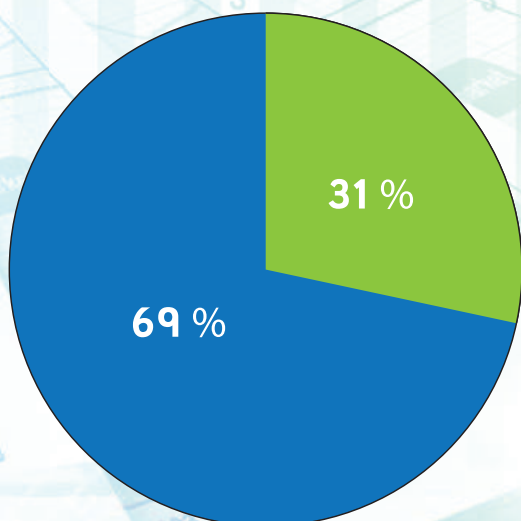
Cette renégociation fait partie de la saine gestion des deniers publics que la Municipalité met en œuvre depuis son arrivée en mars 2014. Ainsi dégagée des emprunts toxiques, et avec deux emprunts nouveaux, la Ville poursuit son redressement et sa politique d'investissement volontaire et dynamique au service des Héninois et des Beaumontois.

Avant de recourir à l'aide du fonds de soutien, environ 1/3 de la dette de la Ville était constitué par des emprunts dits toxiques (graphique 2), dont les taux d'intérêt pouvaient lui faire supporter des sommes énormes (colonnes rouges du graphique 1).

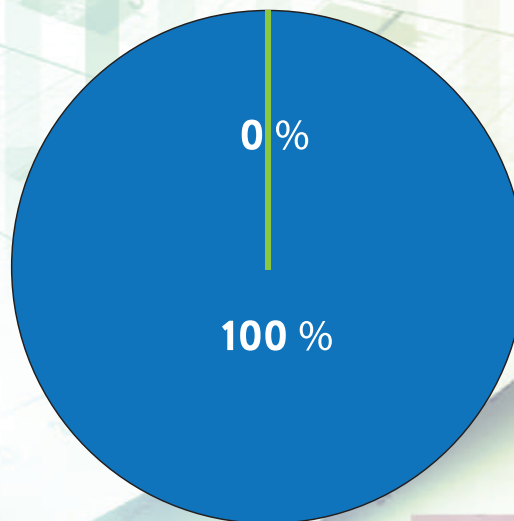
Grâce à ce recours et aux négociations réussies par la Municipalité, tout en empruntant à nouveau deux emprunts à taux fixe de 2 M€, le coût global des intérêts de la dette de la Ville se trouve largement diminué (colonnes bleues du graphique 1).

graphique 2

Répartition des emprunts toxiques dans l'encours de la dette avant réaménagement



Absence d'emprunts toxiques dans l'encours de la dette après réaménagement



■ Emprunts toxiques ■ Emprunts non toxiques



Jean-Richard Sulzer,
Adjoint aux Finances

« Nous connaissons désormais très exactement le coût de tous nos emprunts. »

Depuis quelques jours, Hénin-Beaumont a cessé de vivre sous l'épée de Damoclès que constituaient pour elle les emprunts toxiques contractés par les précédentes municipalités. Le risque d'une ruine totale de la ville et de sa mise sous tutelle planait depuis plusieurs années mais est désormais écarté. Résolument décidé à reprendre le contrôle de la situation, Stevee Briois a en effet confié à Jean-Richard Sulzer, adjoint aux Finances, la délicate mission de sortir la Ville de cette situation...

Qu'est-ce qu'un emprunt toxique ?

Il s'agit d'un emprunt à long terme (de 10 à 25 ans), dont le taux d'intérêt est recalculé chaque année. Et c'est cette clause de calcul qui est toxique, car elle peut atteindre des niveaux très élevés. Par ailleurs, la formule de calcul du taux d'intérêt est totalement farfelue, toujours favorable au banquier et déconnectée de l'objet même de l'emprunt.

Prenons un exemple. Supposons que le taux d'intérêt soit la température extérieure le jour de l'échéance : s'il fait 4 degrés, le taux est de 4 % ; s'il fait 23 degrés, le taux appliqué est de 23 % ; et s'il y a une canicule, le taux peut monter à 35 %. Ne croyez pas que je plaisante : le taux payé par notre ville est monté de 4 % à 23 % pour un des emprunts, le « Tofix dual », dont le taux d'intérêt augmentait suivant le taux de change franc suisse contre euro.

Quelle était la situation de la Ville sur ces emprunts ?

La Municipalité Dalongeville avait contracté deux séries d'emprunts. Les premières, assez peu toxiques, avec la Caisse d'épargne, ont été renégociées en 2013. Les secondes, contractées avec Dexia, ont donc été renégociées en 2016 : ces emprunts étaient beaucoup plus vénéreux. Il y en avait trois contractés en 2007 et qui s'éteignaient entre 2021 et 2032. Le montant de la dette restant encore à rembourser dépassait 9 millions d'euros. Le plus important était celui indexé sur le franc

suisse et qui dépassait encore à lui seul les 5 millions d'euros. Pour les deux autres emprunts Dexia, la clause toxique qui était fonction des taux d'intérêt ne s'était pas encore déclenchée ; mais nous ne pouvions pas courir le risque de garder ces emprunts vénéreux.

Quelles perspectives ouvre pour la Ville la sortie des emprunts toxiques ?

Nous avons négocié la sortie simultanée des trois emprunts toxiques Dexia. Nous avons obtenu la suppression de la clause toxique, tout en gardant les mêmes caractéristiques en termes de durée, d'amortissement, etc. Nous connaissons donc désormais très exactement le coût, à l'euro près, de tous nos emprunts à l'horizon 2030. Cela permet une planification budgétaire à long terme, en particulier pour le financement de nos investissements futurs. Cette négociation avec Dexia-SFIL ne devrait pas « plomber » notre capacité d'investissement dans l'avenir. Nous versons certes une indemnité au banquier (échelonnée sur 14 ans), mais elle sera équilibrée à 58 % par une aide de l'Etat via le Fonds de soutien aux collectivités victimes des emprunts toxiques. Globalement, à 430.000 euros près, la dette vis-à-vis de Dexia est équilibrée par une créance sur l'Etat qui nous sera versée au même rythme.

En conclusion, notre dette municipale ne se jouera pas au casino – sachant d'ailleurs que, statistiquement, c'est le casino qui est toujours gagnant ! L'adjoint aux Finances pourra désormais mieux dormir...



Commémorations du 71e anniversaire de la victoire Alliée du 8 mai 1945

Ce dimanche 8 mai marquait le 71e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie face aux armées alliées. En hommage à la mémoire des combattants morts pour la France et des victimes civiles de ce conflit, des dizaines d'Héniinois et de Beaumontois se sont réunis devant les monuments élevés à la gloire des combattants à Beaumont, au square Jean Moulin puis au cimetière centre.

La cérémonie, présidée par Steve Briois, accompagné de ses adjoints, était évidemment placée sous le signe de la gravité, de l'émotion et a permis de mettre à l'honneur quatre combattants, au titre des ACPG – CATM – TOE-OPEX et Veuves : Cyril Huck, Croix du combattant volontaire ; Victor Singier, Croix du combattant volontaire et médaille Commémorative Indochine ; Jean-Marie Dingreville, médaille commémorative AFN, barrette Algérie ; René Lefebvre, médaille commémorative AFN, barrette Algérie.

A l'heure où les périls montent dans plusieurs pays du globe, la présence et le témoignage de ces soldats résonnent comme une alerte et un devoir : les valeurs qu'ils ont défendues sont les nôtres, nous avons la responsabilité de les préserver.



Le devoir de mémoire ? La Voix du Nord s'en moque !

C'est une première depuis plus de 50 ans, la *Voix du Nord* a boycotté les cérémonies du 8 mai à Hénin-Beaumont. Le devoir de mémoire, l'engagement des anciens combattants, la mise à l'honneur du Souvenir français, la remise de médailles ? La Voix du Nord s'en moque éperdument !

Il est vrai que les pseudo-journalistes de la VDN passent beaucoup de temps à faire les poubelles de la mairie, à traîner dans certains bars à la recherche du moindre ragot ou à faire de la publicité de la plus petite polémique. Plus de temps pour le 8 mai donc.

Le maire d'Hénin-Beaumont, Steve Briois, a écrit aux journalistes pour connaître les raisons de cette absence remarquée. Il n'a jamais eu de réponse.

Chez ces gens-là, la discrimination des citoyens en raison de leur vote fait office de ligne éditoriale.





Carnaval : une édition 2016 haute en couleurs

Le dimanche 22 mai, plusieurs centaines d'Héniinois et de Beaumontois ont participé au carnaval et à la fête champêtre qui suivait.

Au son des troupes venues des quatre coins de France, d'Europe et d'ailleurs, le défilé est parti à 15 h de la rue Jean Moulin, puis a emprunté le boulevard du Général de Gaulle, la rue Gabriel Péri, la rue Napoléon Demarquette, la rue de l'Abbaye, la place de la République, la rue Montpencher, pour finir par la rue Elie Gruyelle.

Les déguisements, nombreux et variés, ont su faire la joie de toutes et de tous, des petits comme des grands. Après un défilé qui aura permis de se dégourdir les jambes, la foule s'est réunie dans le parc Elie Gruyelle pour une grande fête champêtre.

Les associations Droit de vivre et Loisirs et création tenaient la buvette, tandis que la vente de sandwiches et de frites était assurée par l'association Les amis des Bouviers. L'ALPH a quant à elle procédé à la vente de crêpes et de gâteaux. L'animation, prise en charge par des troupes professionnelles, a ravi l'ensemble des participants qui garderont à coup sûr un excellent souvenir de cette édition 2016 !





Quand l'opposition prie pour qu'il pleuve le jour du carnaval !



Ils en sont réduits à cela... Sur la page Facebook d'Eugène Binaisse, Christine Coget, ancienne conseillère municipale, a avoué « avoir brûlé un cerierge » pour qu'il pleuve durant le carnaval qui s'est déroulé ce 22 mai ! Ce mépris envers les associations de notre ville et cette haine viscérale envers Hénil-Beaumont et ses habitants sont insupportables... On le sait désormais, l'opposition est capable de tout.



L'hôtel de ville fête ses 90 ans

Lors de la Première Guerre mondiale, l'hôtel de ville historique d'Héning-Liétard – un bâtiment érigé au XIIe siècle – a été totalement détruit. A la fin du conflit, le projet d'une nouvelle construction a vu le jour, aboutissant au bâtiment que nous connaissons aujourd'hui. A l'occasion du 90e anniversaire de l'inauguration de l'édifice, le Docteur Michel Desruelles et Georges Bétrémieux tiendront une conférence dans les Salons d'honneur de la mairie. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs d'histoire et les amoureux de la ville d'Héning-Beaumont !

Conférence sur la construction de l'hôtel de ville
Le vendredi 10 juin
A 18 h 30
Salons d'honneur de la mairie



ILS REVIENNENT !



SAMEDI

4 JUIN

9 H - 20 H

***Terroir
en fête***

**PLACES CARNOT
ET JEAN JAURÈS**

FERME ITINÉRANTE
PRODUITS DU TERROIR
BALADES À PONEY ET
STRUCTURES GONFLABLES
GRATUITES
ANIMATIONS...

**GUINGUETTE
EN PLEIN AIR
À PARTIR DE 18 H 30**

**CONCERT
À L'HÔTEL DE VILLE
À PARTIR DE 17 H 30**

Steeve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont, a le plaisir de vous inviter à la :

FETE DE LA MUSIQUE MARDI 21 JUIN - 21H PLACE CARNOT

les tubes des années

80-90

SUIVIS D'UN

Tribute to

Boney

DU CASSE 2016 : LE PLEIN DE SENSATIONS !

Malgré le « pont » de la Pentecôte, les Héninois de tous âges sont venus nombreux, du 13 au 17 mai, participer à la traditionnelle ducasse du centre-ville.

Outre les incontournables auto-tamponneuses, pêche au canard, tir à la carabine, chaises volantes ou circuits de voiture, sans oublier les chichis, barbes-à-papa et autres croustillons, les amateurs de sensations fortes ont eu cette année l'occasion de tester leurs nerfs sur le « Booster », qui les emportait et balançait à toute vitesse à 40 mètres du sol : Steve Briois s'y est lui-même essayé.

Renouvellera-t-il l'expérience l'année prochaine ? Quoi qu'il en soit, le maire et ses administrés ont profité au maximum de cette ambiance festive et reviendront avec plaisir lors de la prochaine édition, en septembre prochain.



Franc succès du 1er Salon pour elles !

Mercredi 25 mai, se tenait pour la première fois à Hénin-Beaumont le « Salon pour Elles ». Une trentaine d'exposants se sont pris au jeu sur les pôles Loisirs et création, Esthétique et bien-être, Arts de la maison et cuisine, Santé et social, mais aussi avec le pôle Shopping.

Hénois et Beaumontois, ainsi que des personnes venues de villes environnantes, ont arpenté tout au long de la journée les travées de la salle des Fêtes, dans une ambiance évidemment très féminine et qui a vu plusieurs générations de demoiselles, jeunes filles ou femmes se retrouver autour de centres d'intérêt communs. Quelques messieurs avaient même fait le déplacement...

L'affluence enregistrée et les mines réjouies des participants permettent d'ores et déjà d'envisager que cet événement deviendra un incontournable des manifestations de la ville. Une belle réussite !





Beaumont en fête : partage et convivialité

Le week-end prolongé des 6, 7 et 8 mai a été l'occasion pour le village de Beaumont d'accueillir plusieurs dizaines d'animations qui ont su faire la joie de tous. Beaumont en fête a en effet réuni les générations sous un soleil de plomb autour d'activités diverses et variées.

Outre la braderie du samedi, petits et grands ont pu s'adonner à la pétanque, au concours de vélos fleuris ou au ball-trap, faire un tour au forum de la culture ou au village convivial de la cour paroissiale... Nombre de lieux emblématiques ont ainsi été investis : le square Marcel Petit, la rue et l'église Saint-Martin, la salle Debeyre, le foyer Guy Mollet et le stade Limousin.

Le temps d'un week-end, c'est donc tout le village de Beaumont qui a goûté aux joies de ces festivités résolument placées sous le signe de la convivialité et du partage.



Actualité



Tournoi du Badminton club



Marché aux puces de l'ESHB



Finale du championnat de javelot à l'oiseau organisée par Les Cracks de mulot



Marché aux puces de Speed fly



Repas dansant du Club de l'Age d'or



Championnat départemental UFOLEP de natation



Triathlon départemental UNSS de natation



Marché aux puces Le Volcan



Repas dansant de
Passion fitness



Loto du Club de l'Age d'or



Marché aux puces de l'APE
Saint-Louis et Sainte-Jeanne d'Arc



Marché aux puces de La Grande
rêcré de Pantigny

Tournoi de football à 7
à Beaumont en fête



Beaumont c'est vous !



Jean-Paul et Jacqueline : 50 ans d'amour

Le coup de foudre a été immédiat. Jacqueline tapissait chez sa tante, et Jean-Paul, qui venait régulièrement prendre le café, tomba nez-à-nez avec celle qu'il n'a pas quittée depuis lors. Foudroyant ! Le 30 avril 1966 à Hénin-Liétard, ils se disaient « oui » pour le meilleur et pour le pire ; 50 ans plus tard, ils ont décidé de renouveler leurs vœux devant Steeve Briois, qui les a félicités de leur constance, de leur engagement et de la belle famille qu'ils ont su créer.

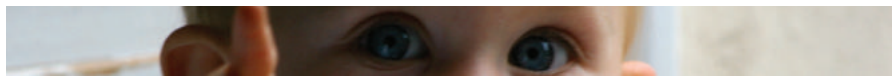
Jean-Paul Véret, né le 24 mai 1946 à Hénin-Liétard, a été boulanger toute sa vie : d'abord en tant qu'apprenti chez Maertens de 1960 à 1964, puis en tant qu'ouvrier boulanger de 1964 à 2004. Jacqueline Saussé, quant à elle, est née le 13 février 1948 à Dourges. Elle a d'abord été doubleuse dans les industries textiles, de 1963 à 1973, puis employée d'entretien de 1973 à 1993, avant de finir sa carrière comme employée aux 5 Saisons à Hénin-Beaumont.

De leur union sont nés Thierry et Fabienne qui leur ont donné cinq petits-enfants : Emeline, Fabien, Thomas, Justine et Alexandre. Aujourd'hui retraités, Jean-Paul et Jacqueline entendent bien profiter de leurs passions respectives : la pétanque et les jeux de cartes pour Monsieur, les jeux de société et la gym pour Madame. Tous nos vœux de bonheur à eux !

Etat-civil avril-mai

Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue



BELDJILALI Anissa, BOSSU Maël, CANDAS Léandre, DA SILVA Valentine, DEKEIREL Cloé, DESHAYES ALLEENE Éléa, FLOCHIN Nolhan, GIEZEK Thelma, HIECQUE Maëlys, HOLLANDE Eva, LAMOUR Valentine, MATTE Mila, MICHALSI DE LASTELLE Elja, MORO Sarah, NOYELLE Kélya, PENIN Théo, SAILLANT Illona, SEVIN Alexandre, SPADA Noah, THOREL Shanna

Ils se sont dit « oui »

La municipalité leur présente ses félicitations



VANDERCOILDEN Hervé et BAUET Elodie (1)
 MARTIN Maurice et THEIN Evelyne (2)
 AIT EL HAJ Sofian et REHMANI Mina
 HAJDAS Johann et MERULLA Sabrina
 LEGRAND David et DELOBEL Vanessa (3)
 PENEZ Nicolas et PENNEL Estelle (4)
 PAYRISSAT Jean-Louis et BOUZIER Cindy (5)

Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la tristesse des familles



BALIS Jean-Yves, BAROU Denise, BELLEPERCHE Raymond, BERNARD Renée, BLANQUART Michel, BOURGEOIS Christine, BRETON Marie-Louise, BRIOUL Nicole, BRUNEAU Roger, CAMBIER Jean-Paul, CHUINE Benoît, COUSIN Paul, DAL Jean-Marc, DEFONTAINE Marcelle, DEGAILLAIX Renée, DELBRUYERE Sylviane, DESMONS Anne-Marie, DIEUDONNÉ Gilberte, DUFRENNE Daniel, DURIEUX Louise, EL ZIANI Wissal, FERRIER Lionel, GENGEMBRE Joseph, GRECO Rosa, GRIVILLERS André, HERBAUT Rolande, JASPART Amède, KUBIAK Bogumila, LARDEMER Anne-Marie, LANGBIEN Pierre, MARTIN Jean, MIRDYCYZ Wladyslawa, MONTOIS Gérard, POLLET Marie, PRUVOST Marie-Rose, SIMON Léon, SKUTKOWSKI Joseph, SUSZKO François, SWIDERSKA Wanda, SZYPURA Stephan, TASARZ Jeannina, THÉLIER Jeanne, VOISIN Daniel, WALLAS Edouard, WAXIN Gisèle, ZEINER Régina



Un Vent de folie musicale sur la Fête du terroir

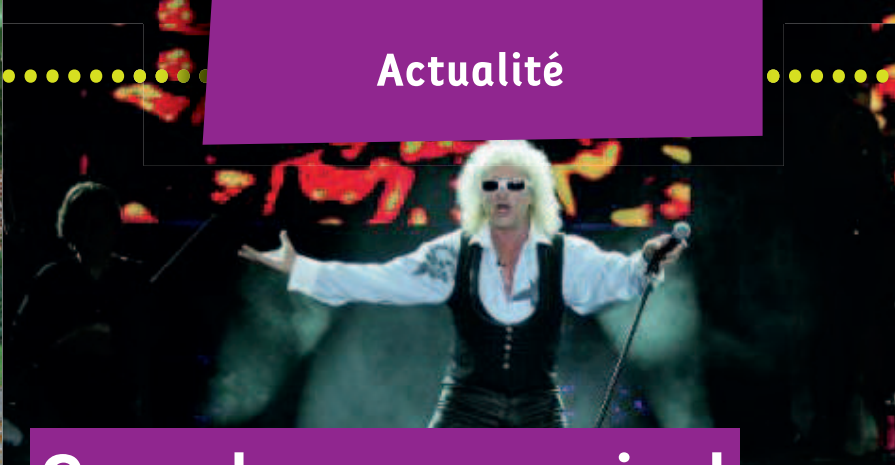
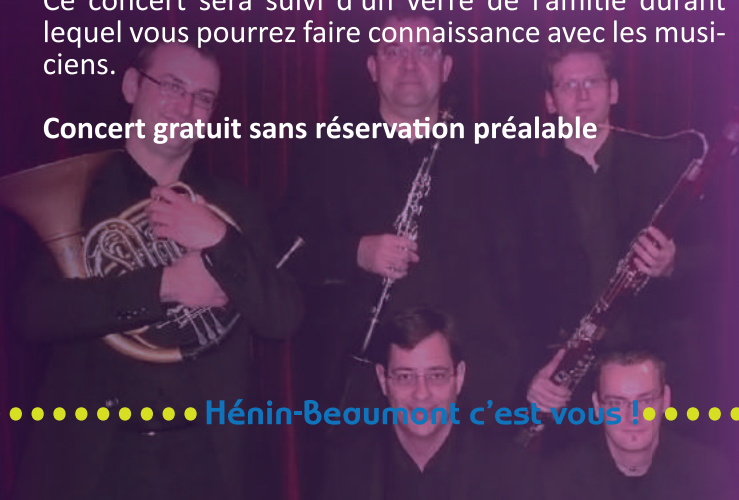
À l'occasion de Terroir en fête, le 4 juin, le hall de l'hôtel de Ville accueillera à 17 h 30 le quintette Vent de Folie. Cet ensemble de musiciens de la région porte le nom d'une pièce de quintette à vent composée par Didier Favre en 2002.

Vent de Folie est composé de Yannick Dhennin, clarinettiste, Médaille d'or et Prix de perfectionnement au Conservatoire de Lille ; Pierre Billet, corniste, Médaille d'or de cor, de musique de chambre et de Formation musicale au Conservatoire de Valenciennes ; Christophe Moulin, hautboïste, 1er Prix de hautbois et de musique de chambre au Conservatoire de Boulogne-Billancourt – les Hénois le connaissent bien puisqu'il enseigne à l'École municipale de musique ; Pascal Ivan : flûtiste, Médaille d'or au Conservatoire de Valenciennes, flûte solo à l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, lauréat du concours du royaume de la musique de Radio-France ; Denis Lukasik, bassoniste, Médaille d'or de Basson et de musique de chambre au Conservatoire de Valenciennes.

Ces cinq passionnés de musique de chambre interpréteront des extraits de *Carmen* (Georges Bizet), *Les Danses Hongroises* (Ferenc Farkas), *Peer Gynt* (Edvard Grieg), *Five Easy Dances* (Denes Agay), *Chansonnerie* (Georges Barbotou) et, bien entendu, *Vent de Folie* de Didier Favre.

Ce concert sera suivi d'un verre de l'amitié durant lequel vous pourrez faire connaissance avec les musiciens.

Concert gratuit sans réservation préalable



Coup de coeur musical

MICHEL POLNAREFF

Son dernier album studio date de 1990 mais, pourtant, l'aura de Michel Polnareff ne faiblit pas. Après un premier retour triomphal lors de la tournée « Ze (re)tour » en 2007 (la dernière datait de... 1973 !) – et un concert gigantesque donné au pied de la Tour Eiffel en juillet de la même année devant près de 600.000 spectateurs –, l'auteur des mythiques *On ira tous au paradis*, *Le Bal des Laze*, *Goodbye Marylou*, *L'Amour avec toi* et de la sublime *Lettre à France* était reparti travailler en Californie, où il vit depuis de nombreuses années.

En ce début 2016, « L'Oiseau de nuit » revient faire voler et danser ses mélodies, pour une tournée dont les premiers shows ont ravi ses fans de toujours, comme ceux qui l'ont découvert plus tardivement.

À la suite de la parution d'une autobiographie, *Spèrme*, et du single *L'Homme en rouge* sorti en décembre dernier, l'album est attendu dans les mois qui viennent : il reste « 2-3 chansons » à peaufiner, indique Michel Polnareff, qui assume préférer un travail méticuleux mais de qualité à une production rapide et médiocre. L'attente aura été longue, la pression sera donc au rendez-vous... et les inconditionnels de « l'Amiral » aussi !

Retrouvez à la médiathèque Gérard Delsaux les albums de Michel Polnareff (CD et 33 tours), une autobiographie et les partitions de ses plus grands succès.

L'octu de l'escapade

263 rue de l'Abbaye
Tel. : 03 21 20 06 48 – accueil@escapadetheatre.fr

Restitutions des ateliers danses de l'Escapade

Vendredi 3 juin à 20 h et samedi 4 juin à 18 h
Eveil à la danse contemporaine et au hip-hop / Tarif : 1 €

Restitution ateliers théâtre (adulte et adolescents)

Vendredi 10 juin à 20 h / Tarif : 1 €

Restitution ateliers théâtre (adolescents et enfants)

Samedi 11 juin à 18 h / Tarif : 1 €

Fête de la musique de l'Escapade

Dimanche 19 juin à 15 h
Concert des ateliers de musiques actuelles / Entrée libre

TOUDIS POUR RIRE !

SPECTACLE PATOISANT

VENEZ VOUS AMUSER AVEC « TOUDIS POUR RIRE ! »

C'est dans une ambiance culturelle et artistique – puisque la salle Polonia accueillera alors depuis quelques jours l'exposition des travaux des élèves de l'École municipale d'arts plastiques – que nous pourrons savourer un spectacle haut en couleurs donné par le duo hilarant que forment Nathalie et Jeannot : Toudis pour rire !

Toudis pour rire, comme son nom l'indique, est un duo comique patoisant qui nous entraînera dans une verve bien de chez nous alternant tendresse et chamailleries, quiproquos et vilains défauts mais toujours, évidemment, dans la bonne humeur.

Le spectacle est articulé autour de trois sketches d'une durée totale d'une heure quinze : *Le 23 janvier*, *L'Anniversaire de mariage* ; *Les Vacances* et *L'capio de paille...* en version originale ch'ti, pour le plus grand plaisir de tous !

Spectacle gratuit

Dimanche 26 juin à 15 h

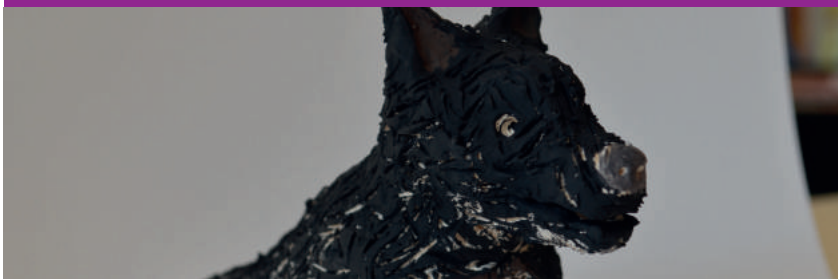
Entrée du public à 14 h 30

Salle Polonia, Espace Lumière, 39 rue Elie Gruyelle

Réservation indispensable au 03 21 74 99 99

(dans la limite des places disponibles)

L'École municipale d'arts plastiques s'expose à la salle Polonia



La salle Polonia accueillera du 17 juin au 1er juillet prochains les travaux des élèves de l'École municipale d'arts plastiques. Un an de travaux des élèves de Kathryn Jackson, Thierry Verbeke et Patrick Courcier, sous la direction d'Hubert Morelle, auront été sélectionnés.

L'École accueille les grands et les petits durant toute l'année scolaire : cette exposition donnera, n'en doutons pas, de nouvelles envies et créera des vocations pour la prochaine rentrée scolaire.

Exposition gratuite.

Salle Polonia, Espace Lumière, rue Elie Gruyelle

De 14 h à 18 h du lundi 20 juin au vendredi 1er juillet,

Vernissage de l'exposition le vendredi 17 juin 2016 à 18 h, ouvert à tous

*Gala de fin
d'année scolaire
de l'École municipale
de musique*

Jeudi 30 juin 2016 - 18 h30
Salle des fêtes

Ville et ESHB unis pour la promotion du handisport

L'Entente sportive Hénin-Beaumont basket organisait le 10 mai un rencontre handi-basket de haut-niveau entre l'équipe de Cambrai – qui évolue en Nationale 1 – et une sélection « all star ».

Parmi les joueurs de cette dernière, l'emblématique Mohamed, dit « Momo », à l'initiative de cette série de matchs (les équipes s'affrontaient pour la 2e fois).

Laurent Brice, Premier adjoint délégué au Sport et Clément Golka, conseiller municipal, ont remis au dynamique président de l'ESHB, Thomas Lallemand, une tour à ballons offerte par la Ville d'Hénin-Beaumont.

Bien qu'amical, la rencontre a permis aux spectateurs présents à la salle Birembaut de constater l'excellent niveau des joueurs, leur engagement et leur impressionnante détermination.

Un exemple pour tous et pour chacun...



ETS PESIN

CYCLOS-SCOOTERS

VENTES ET RÉPARATIONS



PEUGEOT
SCOOTERS

368 RUE ELIE GRUYELLE
62 110 HÉNIN-BEAUMONT

**Scooters à partir
de 899 €***

**Casque offert pour
l'achat d'un scooter****



* dans la limite des stocks disponibles
** Offre non cumulable avec d'autres promotions

03 21 20 47 66
09 62 15 88 63



ACCEDIMMO
AGENCE IMMOBILIÈRE



Notre agence immobilière
VOUS OFFRE
150€*
pour vendre votre maison

* 150€ remis sous la forme d'un chèque pour tout mandat de vente ACCES signé. Voir conditions en agence.

160 rue Elie Gruyelle - 62 110 Hénin-Beaumont
03 21 20 10 00 www.accedimmo.fr

HENIN ENDURANCE TEAM

DES CONDITIONS OPTIMALES POUR LE 4^E TRIATHLON D'HÉNIN-BEAUMONT

Soleil, température et qualité de l'eau adéquates, nombreux participants : toutes les conditions pour un déroulement parfait du triathlon 2016 d'Hénin endurance team étaient réunies... En effet, malgré les championnats de France de duathlon à Gravelines le même jour, les inscriptions ont été nombreuses, aussi bien chez les adultes que chez les jeunes.

Qu'ils soient débutants ou confirmés, les objectifs des athlètes étaient différents : finir pour les uns, décrocher le titre de champion départemental pour les autres. Au final, et notamment grâce aux bénévoles du club et aux services de la Ville, cette journée sportive et conviviale sur le magnifique site du Bord-des-Eaux aura été une totale réussite.

Rendez-vous l'année prochaine !

AIX-EN-PROVENCE

IRONMAN HALF D'AIX-EN-PROVENCE

La saison de triathlon 2016 a bien commencé pour les pensionnaires du club de triathlon Henin Endurance Team. Retour sur cette première épreuve...

Le 29 avril, l'équipe prend le TGV – avec ses vélos ! –, direction Aix-en-Provence. Arrivé sur place, chacun récupère son dossard, son bracelet de coureur et son sac de transition, avant un petit tour du côté du village expo pour s'imprégner de l'ambiance triathlon du sud.

Le parc à vélos, implanté près d'un lac artificiel, se situe à une vingtaine de kilomètres du centre-ville. Tout est prévu par l'organisation pour y emmener et ramener les participants une fois le *check in* effectué. Le matériel mis en place pour

le lendemain, il ne reste plus qu'à prendre encore quelques forces et un peu de repos !

Le jour du départ, les conditions météorologiques ne nous sont pas favorables et l'annonce, à quelques minutes de l'ouverture du parc, va le confirmer : la partie natation est annulée ! Ce sera donc finalement un enchaînement vélo-course à pied.

C'est parti pour 90 km à vélo, avec 1100 m de dénivelé... et beaucoup de vent ! Les sacs de transitions récupérés au rack, nous repartons pour un semi-marathon de 21 km. A la fin de cette course « pas facile », de l'avis général, la satisfaction des *finishers* se lit toutefois sur les visages...

M SUR TOUS LES FRONTS

ÇA POUSSE CHEZ LES JEUNES DE LA SECTION TRIATHLON

L'école de triathlon compétition a connu une grande satisfaction durant le mois d'avril avec la qualification et la participation de Camille Froissart au championnat de France Minimes de Duathlon à Albertville.

Vice-champion régional à Houdain-lez-Bavay en mars dernier, l'Héninois est allé représenter les couleurs du club lors du plateau national.

Camille s'est octroyé la 50e place, classement très honorable au regard des compétiteurs présents ce jour-là.



DE NOS TERRILS AUX MONTAGNES CATALANES, LA TEAM TRAIL HENINOISE S'EXPORTE

Une année après le Connemarathon en Irlande, la Team trail a relevé le défi espagnol de l'Ultra trail de Barcelone. Treize Héninoises et Héninois se sont engagés sur les formats de course suivants : 21 km avec 1000 m de dénivelé positif, 42 km avec 1700 m de dénivelé positif et 72 km avec 3000 m de dénivelé positif.

Le starter est donné avec un départ pluvieux pour l'ensemble des courses et une température locale de 18 degrés, loin des grosses chaleurs habituelles : la Team héninoise se lance sur les différents parcours...

Après deux heures de course de pleine nature, la pluie laisse place au grand soleil et aux paysages magnifiques du maquis catalan. Les traileurs arpentent les

ascensions et descentes dans la « caillasse », utilisent les ruisseaux secs du secteur du Parc naturel Graaf, mondialement connu, avant d'atteindre le bord de mer sous un soleil de plomb pour profiter du ravitaillement de mi-course. Il reste encore à nos coureurs à attaquer les 36 km retour.



Chaque femme et chaque homme de notre équipe accomplit sa distance respective et termine la course la tête et les yeux déjà emplis de souvenirs, puis récupère son maillot et sa médaille de *finisher*.

En 2017, la Team trail héninoise se projettera vers un nouvel objectif de trail longue distance dans la zone européenne : à suivre...

Contact : Pierre Colin - 06 17 06 13 84



DE JEUNES BOXEURS SUR LES TRACES DE LEUR CHAMPION

Le 17 mai dernier, le maire Steeve Briois et Laurent Brice, Premier adjoint délégué au Sport, se sont rendus à l'espace François Mitterrand afin de féliciter deux jeunes champions de boxe héninois, Alexandre Hochart et Dylan Vico, et de leur remettre une récompense.

Alexandre a remporté le 26 avril le championnat de France dans la catégorie 45 kilos. La compétition, qui avait lieu à La Pommeraye (Maine-et-Loire), pouvait à bien des égards l'impressionner, lui qui pratique la boxe anglaise depuis seulement quatre ans. Mais cela ne l'a pas empêché de l'emporter haut-la-main :

une performance dont il peut être fier ! Quant à Dylan, qui pratique ce sport de combat depuis trois ans, il a remporté le championnat de France dans la catégorie 44 kilos, qui se déroulait le 28 février dernier à Berck.

Ces succès, dont toute la ville se félicite, ne sont pas sans rappeler ceux d'un autre champion, Mathieu Bauderlique.

Devenu l'idole de ces jeunes boxeurs, il participera aux Jeux olympiques de Rio cet été. Nous lui souhaitons bonne chance !



Elodie Dusart, l'insatiable championne cycliste

Cette jeune femme est une fierté et un exemple pour tous les adeptes de petite reine dans la région. Héritière spirituelle de son grand-père, coureur cycliste amateur, Elodie Dusart, à 26 ans, a déjà une longue et riche carrière derrière elle...

Après les années d'éveil dans les catégories jeunes, puis une participation au Tour de France féminin en 2006, elle met sa carrière entre parenthèses en 2009, son emploi au sein de la Police nationale étant trop prenant pour lui laisser le loisir de s'entraîner aussi souvent que nécessaire.

En 2014, l'envie de reprendre la course lui donne des fourmis dans les mollets et elle ne résiste pas à l'appel. Dès l'année suivante, Elodie obtient coup sur coup les titres de championne de France Police et de championne de France UFOLEP puis une prestigieuse 1^{ère} place aux championnats du monde Police (course en ligne et chrono).

La suite de cette belle histoire s'écrira, espère-t-elle, au niveau fédéral : nous lui souhaitons bonne chance !





CRITÉRIUM CYCLISTE : SOLEIL ET VITESSE AU RENDEZ-VOUS

Le 6 mai dernier, dans le cadre de Beaumont en fête, avait lieu la course cycliste à laquelle ont participé nombre d'amateurs et de professionnels.

Charline et Georges Medo, organisateurs de cet événement avec l'Étoile cycliste héninoise, étaient ravis de l'engouement suscité par cette course exceptionnelle.

Inaugurée par Steeve Briois, le Premier adjoint Laurent Brice et Bruno Zelek, le critérium comprenait plusieurs tours du village de Beaumont et s'est terminé dans la bonne humeur avec la remise des récompenses par les élus.

Une journée à la fois sportive et conviviale qui aura satisfait tous les participants !

Hénin-Beaumont

Le FCF Hénin-Beaumont organise Dans le cadre de l'EURO 2016 un Tournoi de Football Mixte U11, U13 et U15

Les 4 et 5 juin 2016 de 9h30 à 17h30 à l'espace F. Mitterrand, rue R. Cassin - Hénin-Beaumont

Avec la participation d'équipes internationales Polonaises et locales

Logos des sponsors : AFAF, Evallon, BONNET, Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Auchan Noyelles-Godault, TV AVANTAGES, Terenvi, Pas-de-Calais Conseil Général, FFF, FCF.

2e week-end « Sport en famille » le 26 juin



Le dimanche 26 juin aura lieu la 2e session « Sport en famille » organisée par le service des Sports de la Ville. Celle-ci se déroulera à l'Atrium de 9 h à 12 h. L'animation est proposée aux enfants de plus de 6 ans venant pratiquer avec leurs parents.

Au programme, la découverte du fitness, de la danse latine, de la musculation...

L'ensemble est bien sûr totalement gratuit pour les Héninois.

Pour toute information complémentaire, contactez le service des Sports au 03 21 08 60 40 ou adressez un courriel à didier.prestaut@mairie-heninbeaumont.fr

Nous espérons vous voir aussi nombreux et motivés que lors de la 1ère édition qui s'est tenue lors du week-end Beaumont en fête.

HÉNIN-TIR N'A PAS MANQUÉ SA CIBLE!

A l'occasion de Beaumont en fête, et pour la première fois, Hénin-Tir organisait une compétition de ball-trap incluse dans le programme des animations.

Une initiative bienvenue, puisque le banquet du club, lui aussi mis en place par l'équipe du président Jean-Michel Hermant, a battu ses records d'affluence avec plus de 300 convives.

Cette belle journée faisait suite à celles des 30 avril et 1er mai à Maroeuil, durant lesquelles se déroulait la présélection nationale de DTL.

Jean-Jacques Bonningues, Philippe Carlier et Jean-Michel Hermant, représentants du club héninois, se sont tous qualifiés pour la Sélection nationale qui a eu lieu du 20 au 22 mai dans les Deux-Sèvres [résultats à suivre sur la page Facebook de la Ville].

Le maire Steeve Briois, Laurent Brice, adjoint délégué au Sport, et l'ensemble de la Municipalité félicitent nos tireurs et leur souhaitent bonne chance pour la suite de la saison.



Protégez votre santé : bientôt une nouvelle rubrique dans votre magazine

C'est un cardiologue dunkerquois, le Docteur Delbecque, qui, au regard de l'examen de ses malades, a décidé de lutter contre les mauvaises habitudes (alimentation trop riche, manque d'activité physique, tabagisme...). Il a lancé dans notre région une formule de prévention, valable pour tous les problèmes de santé et a formé une équipe de cardiologues et de personnes impliquées dans l'organisation des Parcours du cœur.

Quand j'ai créé le premier Parcours du cœur à Hénin-Beaumont, j'ai rejoint cette équipe. Par la suite, la Fédération française de cardiologie a amplifié ce mouvement à travers toute la France. Elle est aujourd'hui la première association de lutte contre les maladies cardiovasculaires.

Régulièrement, nous allons dans cette rubrique développer des conseils pour essayer de permettre à chacun de vivre en bonne santé, notamment par une bonne hygiène de vie. A bientôt.

Gérard Delsaux

Délégué régional de la Fédération française de cardiologie

Hénin-Beaumont c'est vous !



Enfin un véhicule 9 places pour les résidents du Foyer Pasteur !

Un véhicule 9 places pour faciliter démarches et sorties, les résidents du Foyer Pasteur l'espéraient depuis de nombreux mois, mais c'est grâce à la générosité du Rotary club d'Héning-Carvin et de la Municipalité d'Héning-Beaumont que ce souhait s'est enfin réalisé.

En effet, le 26 avril dernier, Caroline Gobert, présidente de l'association, accompagnée de Jeanne-Cécile Codeville et de Roland Sandor, initiateurs du projet, a remis un chèque à Géraldine Gluszak, directrice du CCAS, en présence du maire Steeve Briois et d'Aurélia Beigneux, adjointe aux Affaires sociales.

A cette occasion, les personnes présentes (élus, membres du Club, personnel de l'établissement, résidents et familles) ont pu découvrir le véhicule flamboyant neuf et équipé d'un marchepied électrique qui est mis à disposition des résidents de l'établissement, ravis et très émus.

Au final, c'est en écoutant la prestation de la chorale du foyer et en partageant le verre de l'amitié, qu'un grand merci a été adressé à l'ensemble des membres du Rotary club, précieux partenaire, pour ce beau geste de solidarité !

Salon « Bien-être pour tous »



Le samedi 18 juin, de 10 h à 18 h, le restaurant scolaire Darcy accueillera une animation sur le thème du bien-être, organisée par la Municipalité, la maison de quartier Darcy et l'association Darcy en folie.

En présence de professionnels de santé, cette journée permettra aux femmes et aux hommes d'avoir des idées de cadeaux et/ou de séances bien-être en duo. Les stands proposés : socio-esthétique, massages sensitifs, produits de beauté au naturel, bijouterie, maquillage, lingerie, massages reiki, miel naturel, vêtements, défilé de mode, coiffure, ongles, traiteur, animations pour les enfants. Restauration et buvette seront proposés sur place.

L'OPÉRATION HB VACANCES EST DE RETOUR !

A l'approche de l'été, le service Citoyenneté et Cohésion sociale organise, en partenariat avec plusieurs associations de la ville, quatre soirées « HB Vacances ». Trois d'entre elles se dérouleront avant les congés estivaux :

Vendredi 10 juin

Derrière la salle Debeyre à Beaumont :

- 17 h-19 h : stand kermesse et parcours avec structures gonflables gérés par l'Amicale Laïque, prestation scénique ;
- 20 h : restauration et buvette par les commerçants de Beaumont ;
- 21 h à 1 h du matin : bal populaire.

Vendredi 24 juin

Cour de la Maison des associations :

- 17 h à 19 h : stand kermesse avec structures gonflables, prestation scénique, cirque ambulatoire ;
- 20 h : barbecue géant par l'association Darcy en folie ;
- 21 h à 1 h du matin : bal populaire.

Vendredi 1 juillet

Quartier Kennedy, terrain de pétanque :

- 19 h à 1 h du matin : barbecue, restauration et buvette gérée par l'Amicale bouliste Kennedy, loto géant et diffusion d'un match de quart de finale de l'Euro 2016.



JUIN, MOIS DE FÊTE DANS LES ÉCOLES !

Après les élèves des écoles Guy Mollet (29 avril) et Lacore-Carnot (21 mai), qui ont ouvert les festivités avec un peu d'avance sur leurs camarades, la saison des kermesses, fêtes et journées récréatives battra son plein au mois de juin dans les établissements de la ville.

Les parents sont invités à venir partager ces moments qui les rendront fiers de leurs enfants... et vice-versa !

Samedi 11 juin

- Ecole maternelle Octave Legrand : de 9 h à 15 h
- Ecole maternelle Michelet : de 13 h 30 à 18 h

Vendredi 17 juin

- Groupe scolaire Bracke-Desrousseaux : de 17 h à 19 h 30

- Ecole maternelle Pantigny : de 17 h à 20 h

Samedi 18 juin

- Groupe scolaire Breuval : de 8 h à 18 h
- Ecole maternelle Dubreucq : de 13 h à 17 h
- Ecole Jean-Jacques Rousseau : de 11 h 30 à 18 h

Samedi 25 juin

- Groupe scolaire Léon Blum : de 10 h à 18 h
- Ecole Sainte-Jeanne d'Arc : de 10 h à 18 h
- Ecole élémentaire Pantigny : fête et portes ouvertes, de 10 h à 18 h

Nos écoliers ont du cœur !



Entre le 1er avril et le 13 mai, les écoles d'Hénin-Beaumont ont participé au Parcours du cœur. Visant à lutter contre les maladies cardiovasculaires, cet événement, lorsqu'il est organisé dans un cadre scolaire, consiste essentiellement à marcher pour manifester son soutien à la recherche. Première cause de décès en France, les maladies cardiovasculaires continuent de toucher bon nombre de nos concitoyens : dans notre pays, on compte 15 millions d'hypertendus, 10 millions de personnes atteintes d'un excès de cholestérol et 3 millions de diabétiques. Il y a donc urgence !

Ainsi, en avril, les écoles Jean-Jacques Rousseau et Octave Legrand ainsi que les groupes scolaires Bracke-Desrousseaux et Breuval ont participé à cet événement, tandis qu'en mai, ce sont les écoles Dubreucq, Guy Mollet et Lacore-Carnot qui ont fait preuve de leur solidarité. Les enfants y ont mis tout leur cœur, conscients de l'importance de l'enjeu car sensibilisés à la question par leurs enseignants.

Le portail familles continue à se déployer



Le déploiement de « Concerto », portail internet dédié aux familles, se poursuit dans les écoles de la commune jusqu'au mois de juin. Les activités et services proposés par la Caisse des écoles et le service Jeunesse verront ainsi leur gestion simplifiée et optimisée : suivi des dossiers, inscriptions et réservations aux activités, pointage des présences, facturation... Depuis le 1er juin, « Concerto » se déploie dans les écoles Guy Mollet, Bracke-Desrousseaux, Jean-Jacques Rousseau, Octave Legrand et le Groupe Scolaire Achille Breuval. Dès le 1er septembre prochain, dans toutes les écoles de la Commune d'Hénin-Beaumont, il n'y aura plus de tickets de cantine, remplacés par des cartes magnétiques (voir les explications dans les précédents numéros d'Hénin-Beaumont c'est vous !

Renseignements : Service jeunesse - 03 21 74 55 44



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EST EN PLACE

Né de la volonté d'offrir aux jeunes la possibilité d'agir et de participer à la vie de la commune, le Conseil municipal des enfants (CME) a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté, qui passe par la familiarisation avec le processus démocratique (vote, débat, élections) mais aussi par la gestion autonome de projets par les enfants eux-mêmes.

Chaque conseiller est chargé de représenter les enfants de son âge en réunissant leurs questions et leurs idées afin d'en discuter au sein du CME. Une attention très particulière sera consacrée aux échanges avec le Conseil des sages.

Les conseillers se réunissent et travaillent sur des projets qui sont classés dans l'une des commissions thématiques suivantes :

- sport et loisirs ;
- environnement et cadre de vie ;
- hygiène, sécurité et santé ;
- aide et solidarité.

Le Conseil municipal des enfants est actuellement constitué de 15 titulaires et de 15 suppléants issus des classes de CM1 de chaque école élémentaire de la commune. Ceux-ci sont élus pour deux années scolaires. En septembre 2016, des nouvelles élections auront lieu afin d'élire 20 autres conseillers titulaires ainsi que 20 suppléants pour deux années scolaires.

Accueils de loisirs : inscrivez vos enfants pour l'été

Les Accueils de loisirs seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 15 ans, répartis selon les tranches d'âge. En fonction des secteurs, un ramassage en autocar sera assuré le matin à partir de 8h 15. Le retour est prévu entre 17 h et 17 h 45 (horaires prévisionnels dépendant du nombre d'inscrits). Une garderie sera proposée gratuitement de 7 h à 8 h 45 et de 17 h 15 à 19 h pour les enfants dont les 2 parents travaillent ou 1 parent pour les familles monoparentales (sur présentation de justificatifs d'emploi).

1ère session

Du 11 au 29 juillet (selon le secteur de résidence) :

- 3-6 ans : écoles maternelles Pantigny et Michelet ou Lacore-Carnot ;
- 6-11 ans : écoles élémentaires Blum et Michelet ou Mollet ;

- 8-15 ans : école élémentaire et centre sportif Pantigny.

2e session

Du 1er au 19 août :

- 3-6 ans : école maternelle Michelet ;
- 6-15 ans : école élémentaire Michelet.

Inscriptions jusqu'au vendredi 17 juin (dans la limite des places disponibles) :

- service Jeunesse : 39 rue Elie Gruyelle, Espace Lumière (3e étage), de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ;
- mairie annexe de Beaumont : rue Saint Martin, de 8h à 12 h et de 14 h à 17 h.



VOTRE LOGEMENT EST-IL DÉCENT ?

Avis à tous les locataires Héninois ! Le service Foncier de la Ville aide les locataires dans leurs démarches d'amélioration de leur habitat.

En effet, les logements peuvent présenter des caractéristiques de non-décence :

- traces d'humidité et apparition de champignons sur les murs, les peintures, les plafonds ou les planchers (risque pour la santé) ;
- défauts apparents et non-conformité des installations électriques et de gaz (risque pour la sécurité) ;
- absence d'aération ou de ventilation dans la cuisine, dans la salle de bain et les WC ;
- non-conformité des installations sanitaires ;
- éclairage naturel insuffisant ;

De plus, les logements doivent comporter une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour

2,2 m de hauteur, soit un volume habitable d'au moins 20 m².

Maggy Barreau (chargée de l'Éradication de l'habitat indigne) vous accompagnera dans vos démarches en réalisant avec vous un Relevé d'observation de votre logement (ROL).

Si ce constat révèle des signes de non décence de votre habitation, le propriétaire se verra dans l'obligation d'effectuer des travaux afin d'améliorer votre hygiène de vie.

Informations :

maggy.barreau@mairie-heninbeaumont.fr

03 21 08 88 63

Lutte contre les immeubles à l'abandon

Des immeubles, bâtis ou non, sont à l'état d'abandon sur le territoire de la commune. Les propriétaires de ces biens ne manifestent jamais leur intention de remettre ces immeubles sur le marché, en raison du coût trop élevé des travaux ou de successions complexes et non résolues.

L'état d'abandon est préjudiciable pour les voisins, qui subissent souvent les nuisances causées par le manque d'entretien de ces immeubles (risques d'effondrement, de dommages à l'immeuble mitoyen, squats, végétation envahissante ...).

Par ailleurs, ce patrimoine dégradé dévalorise l'image des rues dans lesquelles il se situe.

C'est pourquoi la Municipalité peut utiliser la procédure visant à déclarer un immeuble « bien sans maître ». En cas de non manifestation des propriétaires et/ou des héritiers, ou si les recherches concernant ces derniers sont infructueuses, la commune peut s'approprier le bien.

Si vous connaissez des biens en état d'abandon manifeste, merci de contacter la DAT au 03 21 08 88 68 (Caroline Gloriant).

LES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER

Ces opérations seront réalisées dans le courant des mois de juin et juillet.

Angle des rues Arthur Lamendin et Léo Lagrange (à proximité du CAJ) : réfection partielle du trottoir.

101 rue Henri Barbusse : remise à niveau de bordures.

220 rue Aristide Briand : réfection partielle du trottoir et de la borduration.

23 rue du Général Delestraint : réfection partielle du trottoir.

Rue Denis Diderot : reprise d'une gargouille.

44 rue de Douai : réfection partielle du trottoir.

Rue Jules Ferry : remise à niveau de bouches à clé et mise en sécurité du trottoir.

134 rue Léon Gambetta : remise à niveau de bordures.

86 et 93 rue Arthur Lamendin : réfection partielle du trottoir.

Rue du Général de Lattre de Tassigny : réfection partielle du trottoir.

71 av. du Maréchal Leclerc : remise à niveau des bouches à clé.

Rue de la Licorne : réfection partielle de la chaussée.

115 rue Emile Loubet : réfection partielle du trottoir.

Rue de l'Odysée : réfection partielle de la chaussée.

Rue Robert Robinet : remise à niveau de bordures.

590 bd Albert Schweitzer : réfection partielle du trottoir et de la chaussée.

RUE LÉON BLUM, LA VILLE POURSUIT SES AMÉNAGEMENTS POUR RÉDUIRE LA VITESSE DES VÉHICULES



Soucieux d'assurer la sécurité des usagers, Steve Briois et la majorité municipale ont fait procéder, ces derniers mois, à des aménagements destinés à réduire la vitesse des véhicules dans certaines rues.

Le dernier projet en date concerne la rue Léon Blum. Outre la vitesse excessive, les riverains se plaignaient en effet de problèmes de visibilité aux intersections avec les rues adjacentes. Préalablement à toute intervention, des radars pédagogiques ont été installés pendant une période de 15 jours, afin de mesurer la vitesse des véhicules.

17.988 véhicules ont été contrôlés. La vitesse moyenne reste inférieure à 40 km/h, mais les vitesses maximales enregistrées justifiaient le lancement d'une étude par les services techniques : les résultats en ont été présentés aux riverains lors d'une réunion d'information, le 2 mai dernier.

Le dispositif prévu consiste à installer des ralentisseurs au niveau de la résidence Le Ponchelet et à modifier le régime de priorité aux intersections avec les rues Calonne, Dancoisne, Nicolle, le boulevard Basly, l'impasse de la Buisse et le chemin de Jérusalem qui seront dorénavant des voies prioritaires sur la rue Blum.

L'installation de mobiliers urbains aux intersections des rues concernées sera également étudiée afin d'améliorer la visibilité en limitant le stationnement à ces endroits.

Création du Fonds de travaux urbains (FTU)

La Commune, en partenariat avec le Conseil régional, vient de mettre en place un Fonds de Travaux Urbains. Celui-ci permet de financer des petits aménagements ou équipements afin d'améliorer le cadre de vie dans les quartiers : ralentisseurs, radars pédagogiques, corbeilles, bancs, éclairages de sécurisation d'un lieu spécifique, bacs à fleurs, panneaux d'information, aires de jeux, etc.

Le Comité de gestion a été installé ce 21 avril 2016 ; il est composé de représentants des associations (Amicale de la ZAC, Amicale bouliste Kennedy, Les Jardins Héninois), de bailleurs (Pas-de-Calais Habitat, Maisons et Cité-Soginorpa) et d'élus du Conseil municipal. Le Comité de gestion a étudié et cofinancé les premières demandes : aménagement de passages protégés bd Fallières et d'une aire de jeu Cité Kennedy, installation de mobiliers urbains Cité Foch, de ralentisseurs Cité Ponchelet, réfection d'une voie piétonne ZAC des Deux-Villes, éclairage d'une voie piétonne Quartier Macé-Darcy.

Les comités citoyens des quartiers Macé-Darcy, Kennedy-Ponchelet et ZAC des Deux-Villes rejoindront le comité de gestion sur la base de leur constitution en association.

Les demandes peuvent être transmises auprès du Service Cadre de Vie (Christophe De Clercq, 03 91 83 03 95). Le formulaire de demande pourra prochainement être téléchargé sur le site de la Commune.



Le 30 avril dernier, Ludovic Guilbert ouvrait son magasin de compléments alimentaires et d'équipement sportif.

Situé en hyper-centre ville, le local accueille un magasin franchisé du groupe BSA Shop, deuxième chaîne de magasins spécialisés dans les compléments alimentaires en France. Ludovic Guilbert, qui travaille parallèlement dans la sécurité incendie, est ravi d'avoir pu ouvrir cette boutique, faisant ainsi coïncider son métier avec la passion qui l'anime depuis une dizaine d'années.

Si la chaîne bénéficie d'une solide réputation chez les bodybuilders, elle ne se limite pas néanmoins à ce type de clientèle : Ludovic Guilbert insiste sur le fait que sa boutique est ouverte à tous types de sportifs, du débutant au passionné, de la personne qui souhaite simple-

ment perdre du poids à celle qui prépare une compétition sportive. BSA Shop espère donc attirer amateurs, initiés et professionnels en misant sur la qualité du conseil et la possibilité d'un suivi personnalisé, toutes choses que l'on ne retrouve pas forcément dans les grandes surfaces.

De nombreux produits sont proposés : plus de quinze marques de compléments alimentaires, dont plusieurs gammes spécialement adaptées aux femmes adeptes du fitness, des plats préparés protéinés, des sauces à 0 % de matières grasses, etc. À cela s'ajoutent des machines et accessoires de musculation (gants, roues de gainage...), des vêtements fitness et MMA... Chacun devrait donc y trouver son bonheur !



BSA Shop

10 rue Denis Papin

09 73 52 75 44

Ouvert du lundi au vendredi de 13 h à 19 h
et le samedi de 10 h à 19h

Page Facebook « BSA SHOP Hénin-Beaumont 62 »

Vous voulez ouvrir un commerce, vous faire connaître ou insérer une publicité dans le magazine :

Contactez le Pôle entreprendre - 194 rue Montpencher

Vous êtes entrepreneur, investisseur, vous avez un projet d'implantation sur Hénin-Beaumont ou vous êtes propriétaire d'un bien commercial ou industriel :

Contactez Suzanne Testas, manager du centre-ville au 06 35 27 83 34



Installé place Jean Jaurès depuis 1979, le pressing Jumpy s'est imposé comme une adresse de référence dans la ville.

Le propriétaire, Luc Masquelier, est issu d'une famille de blanchisseurs exerçant dans la région depuis 1862 ! Quant à Laurence, qui s'occupe de la boutique depuis 1999, elle est connue de tous pour son expérience et sa bonne humeur.

Travaillant dans ce milieu depuis plus de 34 ans, c'est une véritable passionnée, reconnue par les Héninois tant pour son engagement associatif que pour la qualité de son travail.

Jumpy Pressing propose différents types de services : nettoyage et repassage des cuirs, daims, couettes, couvertures et tissus d'ameublement, blanchisserie, couture et retouches.

Ces prestations sont très abordables. Avec la carte privilégiée – sans date de limite – à 39 €, chaque nettoyage revient à 3,9 € le vêtement ! À ce prix, il n'est pas étonnant que les clients reviennent...

Jumpy est membre de l'Union commerciale et accepte les chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont ».



Jumpy pressing

84 place Jean Jaurès
03 21 75 57 25

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h,
le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h
Page Facebook : « Jumpy »





Distri pièces auto

Garage, accessoires et pièces automobiles

Auparavant situé place Jean Jaurès, Distri pièces auto se situe désormais au 1007 rue Philibert Robiaud.

David Clause, dont l'enseigne existe depuis mars 2010, est ravi du nouvel emplacement de son commerce : non seulement il a conservé ses anciens clients, mais en plus il en a attiré de nouveaux ! Le parking privé dont il dispose, entièrement réservé à sa clientèle, y est sans doute pour quelque chose. Le lieu comporte désormais également une salle d'attente, avec café à volonté !

Outre la vente de pièces de voitures, neuves et d'occasion, le magasin vend de la peinture, des fournitures pour les garages, de l'outillage... « Tout ce dont un garagiste peut avoir besoin », précise Émilie, la secrétaire.

Distri pièces auto dispose également d'un atelier montage pour la peinture, la carrosserie et la mécanique (réparations, vidange, etc.)

Participant à l'opération « J'achète à Hénin-Beaumont », l'équipe, composée de six personnes, espère attirer dans un futur proche une nouvelle clientèle, soucieuse de la qualité du service proposé et de la convivialité propre à un commerce de proximité.

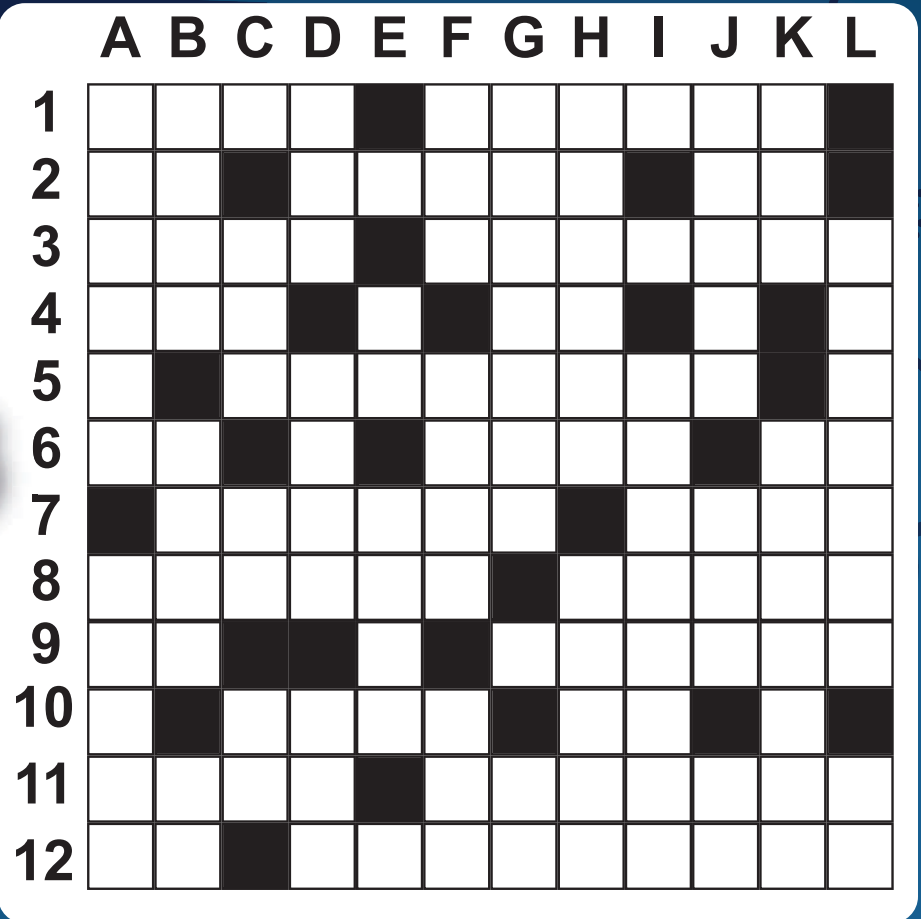
À l'avenir, David Clause compte profiter de ce nouvel espace pour vendre des voitures d'occasion. Un projet ambitieux qu'il espère fructueux...



Distri Pièces Auto
1007 rue Philibert Robiaud
03 21 67 33 23
distripiecesauto@hotmail.fr
Page Facebook « Distri pièces auto »



L'euro de football 2016



HORIZONTALEMENT :

1- Verra-t-il l'équipe de France en finale ? - Sera de la fête, à plus d'un stade ! -2- Lettres en question - Sur Seine en 78 - Tête d'apache -3- Organisatrice de l'Euro 2016 - Est dans le même groupe que la France -4- Faisait bouillir - Vieux oui -5- Equipe du même groupe que la France - 6- A la pointe de l'épée - On y trouve beaucoup de pruneaux - Long métrage -7- Sera très prisée, arrivée à un certain stade ! - Celui d'envoi est le 10 juin 2016 -8- Est aussi dans le même groupe que la France - Grand verre à bière -9- Paire de pattes - Rencontres nombreuses dans nos différents stades -10- Un sport où l'on va droit au but ! - Adoré même s'il cognait -11- Porteur de bois - Se vide en brocante -12- Son match est le 10 juin 2016 au Stade de France -

VERTICALEMENT :

A- Composition de bleus - Le lieu parfait pour la grande finale -B- Exiger beaucoup du service - Dit par indifférence - Le meilleur carré -C- Son chemin est en bonne voie - Méritent chacun un point - Marque de dédain -D- Fit un retrait - Nos quatre cardinaux - Flotte africaine -E- Pas toujours approuvé - Association en abrégé -F- Fit confiance (se) - Qui a de la vigueur - Va dans la droite ligne -G- Pour avoir de bons tonneaux reliés - N'est pas sans portée -H- Peintre italien - Donner de bons motifs -I- Encourageant -J- Apporte son appui - Ancien adverbe - Voyelles -K- Se dirige dans le mauvais sens - Son travail est dans ses cordes ! -L- 24 au départ le 10 juin et 2 à la finale - Bas de gamme -

Solutions

HORIZONTALEMENT :

1- FETE DES MERES (présents = cadeaux) -2- ATONES - UC -3- MAMAN - BAOBAB -4- IL - MIRO - PAPA -5- LACE - ENFANTS -6- LIA - NEIGES -7- DES MERES -8- SPE - EEF - MS -9- EAUX - ENTRES -10- ERU - UOTI (itou) - ERE -11- VEXEE - ECOLES -12- ES - USA - EMUS -

VERTICALEMENT :

A- FAMILLES - EVE -B- ETALAI - PERES -C- TOM - CADEAUX -D- ENAME (émane) - EU -E- DENI - ASEXUES -FES - RE - ME -G- BONNE FETE -H- MUA - FER - NICE -I- ECOPAIENT - O.M. -J- BANGS - RELU -K- APTE - MERES -L- BASSESSES -



Groupe majorité municipale

Quand l'opposition avoue être là pour faire de l'obstruction

Aigrie, stérile et revancharde : ce triptyque caractérisait déjà fort bien l'état d'esprit de l'opposition héninoise. Incapable d'admettre sa large défaite d'il y a deux ans, la bande des réprouvés se distingue à présent par une volonté de nuisance sans limites. Obstruction, procédures clairement abusives, comportement honteux et hystérique en conseil municipal : les six conseillers rivalisent pour savoir lequel aura l'attitude la plus détestable, seul moyen pour eux d'exister tant ils sont incapables de travailler le fond ou de contester réellement notre gestion au quotidien.

Dernière affaire en date, celle des arbres malades de la rue Berlioz, qui n'est pas sans rappeler la pose du muret de gabions à la résidence Konin il y a un an et demi : dans les deux cas, des riverains largement en accord avec les options de la Municipalité ; dans les deux cas, une presse qui hystérise le débat et le dramatise. Changement notable cette fois-ci, l'instrumentalisation de la Justice afin d'empêcher l'équipe municipale d'agir, faisant ainsi prendre d'énormes risques à la population de notre ville puisque de lourdes branches sont déjà tombées, heureusement sans faire de victime.

Ces arbres malades doivent donc être abattus et, pour les remplacer, un beau projet écologique prévoit d'en planter un nombre largement supérieur. Mais peu importe pour l'opposition, qui vient s'enchaîner avec une corde aux arbres morts pour empêcher l'opération, après avoir prévenu les journalistes... Tout ça pour un coup de pub. Annick Damiens, proche de Marine Tondelier, avouera devant témoins : « On est là pour faire de l'obstruction. »

Ils n'ont rien fait pendant 6 ans et manifestent aujourd'hui une violence dont on n'osait les croire capables, uniquement dans le but de nuire. En fait, ils reprochent aux Héninois et aux Beaumontois d'avoir tourné la page, d'avoir préféré continuer sans eux. Une réaction digne de ces pervers narcissiques que la psychanalyse décrit comme des individus qui préfèrent détruire que perdre la face et l'attention dont ils bénéficient.

Cette opposition ne cherche pas seulement à nuire aux élus de la majorité : ses membres veulent que se multiplient les situations tendues, au mépris des conséquences pour nos concitoyens ; ceci, uniquement dans le but de pourrir l'ambiance et d'espérer trouver un peu de lumière, idéalement fournie par la *Voix du Nord*, dont les journalistes semblent souffrir du même syndrome.

Groupe Agissons Unis pour Hénin-Beaumont

Les arbres centenaires sont un climatiseur géant en période de canicule, un refuge pour la biodiversité, une véritable assurance vie face aux perturbations climatiques qui nous attendent. Ils sont notre patrimoine environnemental mais également notre patrimoine paysager et populaire: il est donc de notre devoir de nous battre pour les préserver. C'est pour cela que nous avons soutenu notre collègue Marine Tondelier dans son action en justice pour suspendre en urgence l'abatage de 40 tilleuls de plus de 110 ans entamé par la mairie rue Berlioz, au jeu de balle. Le juge lui a donné raison quand à "l'erreur manifeste d'appréciation" du maire concernant l'état sanitaire de ces arbres. Ordonnant à la société chargée de la besogne de commencer les travaux des 7h30 le matin de l'audience pour abattre le plus possible d'arbres avant le verdict, la mairie a procédé intentionnellement à un véritable saccage, irréparable. 14 arbres restent debout mais ont été, sur ordre, élagués au maximum sans être abattus. Nous espérons qu'ils s'en remettront.

Marine Tondelier, Eugène Binaisse, Stéphane Filipovitch, Geoffrey Gorillot, David Noël, Sandrine Rogé, pour agissonsunispourheninbeaumont

Droit de réponse de la Mairie d'Hénin-Beaumont

Afin de faire cesser la suspicion et la polémique politicienne destinée à faire le buzz, la ville d'Hénin-Beaumont a suspendu son arrêté d'abatage des arbres malades rue Berlioz, et mandaté deux nouvelles expertises phytosanitaires – en dépit d'une première expertise attestant déjà de l'état de dégradation des arbres concernés. La charge de la preuve est inversée de manière incompréhensible. Si les expertises confirment la première, un nouvel arrêté sera pris.

La Municipalité décline d'ores et déjà toute responsabilité en cas d'accidents liés à la chute des arbres malades, qui ne sont sujets à aucun classement quant à leur rareté ou leur historicité, et dont la dangerosité est pourtant manifeste. Dans l'hypothèse d'une chute, la responsabilité pénale du maire, elle, sera dérogée !

Enfin, constatons une énième fois, un an et demi après « l'affaire » dérisoire du mur de gabions de la résidence Konin, que la volonté des habitants est bafouée par une persécution politique, médiatique et judiciaire. Loin d'une quelconque envie de faire respecter le droit, c'est bien l'ingérence dans les affaires courantes d'une municipalité et le souhait d'enrayer son bon fonctionnement qui sont ici à l'œuvre.

Alors que des centaines d'arbres ont été abattus sous la précédente mandature, aucune action en justice, aucune opération politique ni médiatique, n'avaient été engagées. Il s'agit clairement là d'une discrimination politique.

AGENDA DE JUIN

Samedi 4 juin

Terroir en fête : de 10 h à 20 h (inauguration officielle à 12 h) : place Jean Jaurès et parvis de l'hôtel de ville (programme en pages intérieures).

Samedi 4 et dimanche 5 juin

Tournoi mixte euro foot U11, U13 et U15 du FCF Hénin-Beaumont : de 9 h 30 à 17 h 30, Espace François Mitterrand (EFM).

Dimanche 5 juin

Marché aux puces de l'Union fédérale : de 6 h à 19 h, bd Fallières et Notre-Dame-de-Lorette, av. des Fusillés, rue Parmentier, cours de l'école Fallières (renseignements au 07 83 57 45 86).

Journée de modélisme naval par le CRCM : de 10 h à 17 h au plan d'eau du Bord-des-Eaux

Mardi 7 juin

Collecte de sang par l'EFS : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, Salle des fêtes.

Journée familiale du Relais nature : marche familiale à la ferme pédagogique à 9 h ; marche familiale dans la campagne environnante, apéritif offert au retour, jeux traditionnels à la ferme pédagogique, départ 9 h 30 depuis la ferme ; repas à 13 h 30 (planche flamande, tarte et café ; 12 € / adulte, 5 € / enfant - de 12 ans ; inscriptions au 03 21 75 98 45).

Finales de coupes de football UFOLEP : de 9 h à 19 h, stade Delabre.

Mercredi 8 juin

Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine : 18 h 30 au cimetière centre.

Vendredi 10 juin

Conférence sur le 90e anniversaire de l'Hôtel de ville : 18 h 30, Salons d'honneur de la mairie.

Soirée Hénin-Beaumont vacances par l'Amicale Laïque de Beaumont : de 17 h à 1 h du matin (restauration à 20 h, bal populaire à 21 h) ; derrière la salle Debeyre ; renseignements au 06 95 65 61 48.

Défilé des enfants de l'Olympique héninois : départ 18 h du Stade Delabre puis collation et projection du match France-Roumanie à 21 h à la Salle des fêtes.

Samedi 11 juin

Marché aux puces de l'école Breuval : de 7 h à 20 h, bd Basly, rues

du Marais, Marc Sangnier, Pierre Curie ; renseignements au 03 21 75 20 70 ou au 06 15 54 67 79.

Kermesse de l'école maternelle Octave Legrand : de 9 h à 15 h.

Kermesse de l'école maternelle Michelet : de 13 h 30 à 18 h.

Rencontres de football euro-quartiers 2016 : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h à l'EFM.

Samedi 11 et dimanche 12 juin

Les Médiévales : de 14 h à minuit le 11 juin, de 10 à 18 h le 12 juin, ancienne gare de Beaumont (programme en pages intérieures).

Journée des jeunes organisée par le Stade héninois football : samedi, tournoi U11-U13 de 9 h 30 à 17 h et sensibilisation au handicap (boccia et cécifoot) de 14 h 30 à 16 h ; dimanche, tournoi U15-U18 de 9 h 30 à 13 h ; stade Birembaut.

Dimanche 12 juin

Challenge Bettembot du Karaté club : de 14 h à 18 h, EFM.

3e édition du challenge Monpays de l'AS Kennedy : de 10 h à 18 h, stade Delmotte.

Loto de l'association Loisirs et création : ouverture des portes à 11 h 30, début des jeux à 15 h, salle des Fêtes ; renseignements au 07 62 28 04 00.

Mardi 14 juin

4e jeux de La Vie active organisés par l'IME Georges Meilliez - Pôle enfance de la Gohelle : de 9 h à 17 h, EFM, piscine municipale et salle Lelaure.

Mercredi 15 juin

Repas dansant du Club de l'Age d'or : 12 h 30, Salle Léon Jouhau. Réservations : 06 51 88 75 98 / 06 73 09 80 40

Vendredi 17 juin

Kermesse du groupe scolaire Bracke-Desrousseaux : de 17 h à 19 h 30.

Fête de l'école maternelle Pantigny : de 17 h à 20 h.

Samedi 18 juin

Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 : 10 h 30, stèle du Général de Gaulle à Beaumont ; 11 h, stèle du Général de Gaulle, bd du Général de Gaulle.

Marché aux puces de l'association Loisirs et création : de 8 h à 18 h, cité Foch, bd du Maréchal Foch, rues de la

Sambre et de la Meuse ; renseignements au 07 62 28 04 00.

Kermesse du groupe scolaire Breuval : de 8 h à 18 h.

Fête de l'école maternelle Dubreucq : de 14 h à 17 h.

Fête de l'école J.-J. Rousseau : de 11 h 30 à 18 h.

Dimanche 19 juin

Fête de fin d'année de la GR Héninoise : de 15 h à 17 h 30, EFM.

Spectacle de l'association Body Dance : 15 h, salle du Colysée ; tarif 3 € ; renseignements : 06 21 70 30 87.

Mardi 21 juin

Fête de la musique, avec Génération tubes et Boney M story : 21 h, place Carnot.

Mercredi 22 juin

Conférence « Pesticides, état des lieux - Comment protéger sa santé » : 18 h, cantine scolaire Darcy ; renseignements au 06 15 86 05 63.

Vendredi 24 juin

Gala de clôture d'Hénin Gym : de 19 h à 22 h, salle Wilquin à l'EFM.

« Hénin-Beaumont Vacances » : kermesse avec structures gonflables, de 17 h à 19 h ; barbecue de l'association Darcy en folie et soirée dansante, 20 h ; Maison de quartier Darcy.

Samedi 25 juin

Kermesse de La Grande récré de Pantigny : de 11 h à 17 h.

Fête du groupe scolaire Léon Blum : de 10 h à 18 h.

Fête de l'école Sainte-Jeanne d'Arc : de 10 h à 18 h.

Portes ouvertes et fête de l'école élémentaire Pantigny : de 10 h à 18 h.

Marché aux puces de l'association du Quartier du Panthéon : de 8 h à 19 h, rues de la Tour d'Auvergne, Clémenceau, Schœlcher, Bara ; renseignements au 06 74 83 42 70.

Epreuve d'école du cyclisme organisée par l'Etoile Cycliste Héninoise : de 11 h à 17 h, stade Delabre.

Fête des écoles de l'Amicale Laïque de Beaumont : spectacle à partir de 10 h, jeux à partir de 11 h, déjeuner à la salle Debeyre à partir de 12 h ; renseignements au 06 95 65 61 48.

Jeudi 30 juin

Gala de l'école de musique : 18 h 30 à la Salle des fêtes.

Concours « fleurissez votre ville 2016 »

La Société d'horticulture d'Hénin-Beaumont organise son traditionnel concours de fleurissement : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 juin.

Contactez le service des Relations publiques au 03 21 74 87 27
ou la mairie annexe de Beaumont au 03 21 20 21 25.

Les Médiévales d'Hénin-Beaumont



11 et 12 juin
Beaumont

Programme des festivités

SAMEDI 11 JUIN

14 h : Ouverture avec toutes les troupes (tir au canon)
14 h 30 : Fauconnerie par Marco di Penta (45 minutes)
15 h 30 : Saynète médiévale, combats entre toutes les troupes et animation sur le thème de la médecine médiévale par la compagnie de l'Ordre des sacres (20 à 30 minutes)
16 h 15 : Jeux équestres médiévaux par le Domaine de l'Hippocrate (1 heure)
17 h 30 : Musique médiévale par les troubadours Aliénor (15 minutes)
18 h 00 : Présentation de lévriers par la compagnie Saint-Guinefort (15 minutes)
18 h 30 : Spectacle de fauconnerie par Marco di Penta (45 minutes)
19 h 30 : Voltige équestre par le Domaine de l'Hippocrate (20 minutes)
20 h 30 : Animation musicale par la troupe Les Voisins (1h30)
22 h 30 : Spectacle de feu et d'artifices par la compagnie de l'Ost du Val-de-Roost (20 à 30 minutes)

DIMANCHE 12 JUIN

11 h 00 : Initiation au combat pour les enfants et les adultes
11 h 30 : Concours de déguisements pour enfants avec remise de cadeaux aux participants (20 minutes)
12 h 00 : Musique médiévale par les troubadours Aliénor (15 minutes)
12 h 30 : Spectacle de fauconnerie par Marco di Penta (45 minutes)
13 h 30 : Présentation de loups par la compagnie des Chevaliers du loup (15 minutes)
14 h 00 : Joutes courtoises entre les compagnies
14 h 45 : Joutes équestres par le Domaine de l'Hippocrate (1 heure)
16 h 00 : Spectacle de fauconnerie par Marco di Penta (45 minutes)
17 h 00 : Voltige équestre par le Domaine de l'Hippocrate (20 minutes)
17 h 30 : Présentation des troupes et mêlée finale

Conférence de Georges Bétrémieux

« Hénin de Hynninium à Henniacum-Lietardi, la vie au Moyen-Age. »
Dimanche 12 juin 15 h, à l'Eglise Saint-Martin de Beaumont